



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NANTES

Etablissement : Université de Nantes

Demande n° S3MA120000218

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit social

Présentation de la mention

La mention « Droit social » de l'Université de Nantes a pour objectif de former et de spécialiser des étudiants en droit social (droit du travail, droit de la protection sociale en particulier), selon une approche transversale de la matière. Elle est destinée aux juristes qui souhaitent approfondir l'étude de différentes règles de droit social, du secteur social public ou privé, interne ou international.

Conformément aux matières abordées dans la mention, les étudiants ont pour objectifs professionnels d'exercer un emploi en qualité de juriste d'entreprise ou d'intégrer le secteur parapublic ; la préparation à des concours comme l'inspection du travail ou encore l'intégration du barreau. Certains étudiants optent pour une carrière universitaire.

La mention est structurée en 2 spécialités : « Droit social » et « Droit social et management des ressources humaines ».

Indicateurs

Effectifs constatés	105 à 120
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	95 % à 98 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Droit social » s'intègre parfaitement au sein de l'offre de formation de l'établissement. La spécialisation est correctement organisée et se révèle très attractive pour les étudiants, car conforme aux attentes du monde professionnel. La spécialisation est progressive mais importante. Dès la première année les étudiants suivent des enseignements fortement spécialisés (droit de l'emploi, droit de la protection sociale, histoire de la protection sociale, droit social international et communautaire). De même la professionnalisation de la formation est bien maîtrisée aussi bien en M1 qu'en M2. Les étudiants sont ainsi fortement incités à effectuer un stage dès le M1. Néanmoins certains éléments du dossier auraient pu être judicieusement développés et précisés notamment en ce qui concerne l'évaluation des enseignements et le devenir des étudiants. On regrettera de même la faible mutualisation des enseignements entre les deux spécialités.



- Points forts :
 - L'implication des enseignants-chercheurs pour assurer une évolution positive de la mention.
 - L'intégration efficace des étudiants au monde du travail.
 - Les relations avec l'international sont judicieusement privilégiées.
- Points faibles :
 - L'insuffisante mutualisation des enseignements entre les deux spécialités.
 - L'absence de données précises en matière d'évaluation et de devenir des étudiants.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de prévoir et d'intégrer des interventions en matière d'informatique, avec une certification, et de prévoir une mutualisation des interventions pour certaines matières.

Appréciation par spécialité

Droit social

- Présentation de la spécialité :

En tant que formation à finalité recherche, la spécialité « Droit social » a pour objectif de former des futurs candidats aux recrutements au sein de l'enseignement supérieur. Il s'agit d'une formation qui se révèle originale au niveau national, les masters en « Droit social » étant plus généralement à finalité professionnelle. La formation prépare aussi à l'intégration de la vie professionnelle, avec l'exercice d'une activité libérale (comme l'intégration au sein d'un service juridique d'une entreprise ou un cabinet d'avocat notamment).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	25 à 30
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	98 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité « Droit social » présente toutes les qualités requises pour une telle formation, notamment l'encadrement de la recherche dans le cadre du mémoire et un effort de professionnalisation des enseignements au sein d'un master à finalité recherche. Cet effort de professionnalisation aurait sans doute pu permettre la mise en place d'enseignements mutualisés avec la spécialité « Droit social et management des ressources humaines ».

L'adossement à une équipe de recherche s'avère particulièrement adaptée. De manière générale la formation à la recherche apparaît particulièrement cohérente. Ainsi plusieurs matières permettent un fort approfondissement en droit social (comme droit du travail approfondi, droit et politiques sociales, droit de la sécurité sociale et la protection sociale par exemple). Des séminaires sont de plus organisés, les étudiants ayant la possibilité de présenter des travaux, en appui avec le laboratoire de rattachement. L'organisation de la spécialité s'avère adaptée pour permettre aux étudiants d'acquérir une bonne méthodologie pour la recherche. Dès lors on regrettera d'autant plus l'absence de données précises sur le devenir des étudiants et notamment sur les poursuites en doctorat.

- Points forts :

- La qualité de la formation à la recherche.
- L'effort de professionnalisation.
- L'ouverture vers l'international, notamment avec un séminaire de droit social comparé.

- Points faibles :

- Une mutualisation des enseignements n'est pas prévue avec l'autre spécialité de la mention.
- L'absence de données statistiques précises sur le devenir des étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Une mutualisation ponctuelle des interventions avec l'autre spécialité pourrait être envisagée. De plus, l'établissement devrait être en mesure d'indiquer précisément le devenir des étudiants et notamment la proportion d'étudiants poursuivant en doctorat.

Droit social et management des ressources humaines

● Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif de contribuer à la formation d'étudiants, juristes ou gestionnaires, qui se destinent aux métiers en lien avec les ressources humaines, nécessitant des connaissances approfondies en droit social, organisation du travail et gestion des ressources humaines.

Les étudiants pourront ainsi accéder à des fonctions au sein de l'entreprise ou intégrer un cabinet d'avocat. Une première unité fondamentale, non sanctionnée par un examen, est destinée à une remise à niveau des étudiants en droit et en gestion. Une deuxième unité également fondamentale contient des enseignements théoriques sous la forme de séminaires, avec un exposé-discussion. Puis une dernière unité méthodique qui contient des réunions préparant le stage, avec uniquement le rapport de stage (obligatoire de 3 à 6 mois, avec un tuteur par stagiaire et une soutenance du rapport de stage).

● Indicateurs :

Effectifs constatés	25
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

● Appréciation :

Cette spécialité répond à une attente du monde professionnel. La « bi-disciplinarité » à la fois voulue et assumée est l'un des principaux points positifs à porter au crédit de cette formation. De même on soulignera que les praticiens participent activement à la formation, notamment dans le cadre des séminaires. Il s'agit donc d'une spécialité innovante qui complète parfaitement l'offre de formation en général et le master « Droit social » en particulier au sein de l'établissement. Néanmoins, un certain nombre d'insuffisances et d'imprécisions affaiblissent le bilan très positif de la formation. Notamment, peu d'informations sont données sur les intervenants extérieurs et, surtout, le régime d'examen apparaît ne pas permettre une évaluation pleinement sérieuse des étudiants (pas d'examen écrit, plusieurs UE sans examen).

● Points forts :

- La double formation, juriste et gestionnaire, est à la fois originale et judicieuse.
- La conformité de la formation aux exigences du monde professionnel.
- Le partenariat avec l'Institut d'économie et de management-IAE de Nantes.

● Points faibles :

- Les modalités prévues pour l'examen se révèlent très limitées, le nombre d'épreuves passées par les étudiants étant manifestement très faible.
- Le nom et la qualité des intervenants extérieurs.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il apparaît nécessaire de préciser et éventuellement d'aménager les modalités d'examen. Les intervenants extérieurs devraient être également indiqués avec plus de précision.